Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 080-200094696-20260108-2026_DELIB_7-DE

BUREAU de TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME
Séance du 08 janvier 2026

Date de convocation : 30/12/2025

Extrait du registre des délibérations

Nombre de membres :

Inscrits	: 18
Présents	: 13
Absents	: 5
Votants	: 13
Quorum	: oui
Pour	: 13
Contre	: 0
Abstention	: 0

Objet : Attribution des aides dans le cadre du CCRt 80 Commission d'attribution du 28 novembre 2025 et du 19 décembre 2025

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 08 janvier à 10 heures 00, le Bureau de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 bis rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : Dominique CAMUS, Daniel CAVÉ, Patrick DESSEAUX, Francis HOUSSÉ, Jean-Marie MACHAT, Alain SAVOIE, Michel DESTOMBES, Gaëlle PAYS, Jean-Jacques STOTER, Alain SURHOMME, Virginie SANNIER

Etaient absents et excusés : Jean-Paul LECOMTE, Yves MONIN, Nicolas PLÉ, Bruno ÉTÉVÉ, Gérard LEFEBVRE

Monsieur Didier FRANCOIS, a été nommé secrétaire de séance.

La présence effective de la moitié au moins des membres composant le Bureau étant constatée, la séance a été ouverte et le Bureau peut délibérer valablement.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 80 (CCRt80), l'ADEME délègue à Territoire d'Energie Somme une enveloppe de 9 558 835,79 euros sur trois ans et lui confie l'instruction des demandes d'aides, l'établissement des actes d'attribution des aides octroyées par l'ADEME et leur mandatement.

Monsieur le Président expose les dossiers instruits et approuvés par la commission d'attribution réunie les 28 novembre et 19 décembre dernier, dont le détail figure dans le tableau annexé à la présente délibération. Il sollicite l'autorisation du Bureau pour attribuer et engager les subventions liées au Fonds Chaleur au profit des porteurs de projets.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la convention de délégation signée entre l'ADEME et Territoire d'Énergie Somme dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable territorial 80 (CCRt80) ;
Vu le règlement d'intervention du Fonds Chaleur territorialisé ;
Vu le budget de Territoire d'Energie Somme pour l'exercice en cours ;
Vu le tableau récapitulatif des projets instruits et validés par la commission d'attribution des 28 novembre et 19 décembre 2025, annexé à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 080-200094696-20260108-2026_DELIB_7-DE

…/…

Considérant que l'ADEME a confié à Territoire d'Energie Somme l'instruction, l'attribution et le mandatement des aides dans le cadre du CCRt80 pour un montant total de 9 558 835,79 € sur trois ans ;
Considérant que la commission d'attribution réunie les 28 novembre et 19 décembre 2025 a validé les projets présentés dans le tableau annexé ;
Considérant qu'il convient d'attribuer les aides correspondantes aux porteurs de projets conformément aux décisions de ladite commission ;
Considérant qu'il y a lieu d'autoriser le Président à signer les actes attributifs d'aides et à engager les crédits correspondants.

Le Bureau de TE80, après en avoir délibéré, décide :

- D'attribuer, dans le cadre du CCRt80, les aides pour un montant maximum global de 504 419 € pour les projets et montants repris dans le tableau annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les actes attributifs d'aides ;
- D'imputer les dépenses et les recettes correspondantes aux crédits inscrits au budget.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance



Didier FRANCOIS



Le Président



Franck BEAUVARLET

Annexe : Tableau récapitulatif des aides accordées en novembre et décembre 2025.

Envoyé en préfecture le 13/01/2026
Reçu en préfecture le 13/01/2026
Publié le
ID : 080-200094696-20260108-2026_DELIB_7-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME

FONDS CHALEUR

territoire d'énergie
SOMME

Aides validées par la CAA du CCRt 80 réunie les 28 novembre et 19 décembre 2025

Numéro de la convention de mandat	Date de la commission d'attribution des aides	Numéro de l'opération fille (opérateur)	Cible bénéficiaire	Raison sociale du bénéficiaire	Commune	Nature de l'opération	Filière EnR&R thermique	Description du projet	Coût prévisionnel des dépenses	Dépenses éligibles en € HT	Aide prévisionnelle ADEME	Autres aides publiques	Taux d'aide prévisionnel ADEME	Taux d'aide global	Production EnR&R prévisionnelle	GES évitées	Biomasse : principal combustible	Longueur réseau de chaleur créé	Longueur réseau de chaleur étendu	Solaire : surface prévisionnelle de capteur	Type de géothermie	Aide ADEME production	Aide ADEME réseau	Commentaires
23HFD0388	28/11/2025	2025-013-CCRT	Bâtiment Enseignement	TE80	Vignacourt (80)	Étude	Biomasse & réseau	Etude de faisabilité biomasse du groupe scolaire de Vignacourt (80)	15 637,00	15 637,00	10 945,00	0,00	70,00%	70,00%										
23HFD0388	28/11/2025	2025-011-CCRT	Bâtiment/Réseau communal	TE80	Saint Sauflieu (80)	Étude	Géothermie	Etude de faisabilité géothermie pour les bâtiments communaux à Saint-Sauflieu (80)	87 820,00	87 820,00	61 474,00	0,00	70,00%	70,00%										
23HFD0388	19/12/2025	2025-015-CCRT	Bâtiment de santé	EAM Le Coquelicot	Bray-sur-somme (80)	Étude	Géothermie	Etude de faisabilité géothermie pour l'EAM le coquelicot à Bray-sur-somme (80)	127 200,00	100 000,00	70 000,00	0,00	70,00%	55,03%										
23HFD0388	19/12/2025	2025-012-CCRT	Bâtiment/Réseau communal	TE80	Moreuil (80)	Investissement	Géothermie	Investissement géothermie pour le centre aquatique de Moreuil (CCALN) (724 MWh EnR par an et 206 Teq CO2 évitées)	868 500,00	578 500,00	362 000,00	256 496,00	62,58%	71,21%	724	206								

Filière EnR&R thermique	Aide prévisionnelle ADEME à	Aide prévisionnelle ADEME à l'étude	Production EnR&R prévisionnelle	Réseau : ml prévisionnels	Solaire thermique : m^2 prévisionnels
Biomasse	0,00 €	0,00 €	0		
Géothermie	362 000,00 €	131 474,00 €	724		
Solaire thermique	0,00 €	0,00 €	0		0
Chaleur fatale	0,00 €	0,00 €	0		
Réseau - création	0,00 €	0,00 €	0	0	
Réseau - extension	0,00 €	0,00 €	0	0	
Biomasse & réseau	0,00 €	10 945,00 €	0	0	
Géothermie & réseau	0,00 €	0,00 €	0	0	
Multi-EnR	0,00 €	0,00 €	0	0	0
TOTAL	**362 000,00 €**	**142 419,00 €**	**724**	**0**	**0**
	Montant total des aides attribuées précédemment *		815 883 €		
	Montant total de la présente attribution		504 419 €		
	Cumul des attributions à l'issue de cette commission		**1 320 302 €**		

* Les subventions d'études d'Argoeuves et de Canaples ont été déduites